

# LES CHIFFRES DU **TOURISME** FLUVIAL EN 2018



## TOURISME FLUVIAL :

# LE RÉSEAU ET SES GABARITS DE VOIE

Le réseau des voies navigables peut être scindé en trois types de gabarits (grand, intermédiaire, petit), définis selon la taille des plus gros bateaux qui peuvent l'emprunter (longueur, largeur, tirant d'eau, tirant d'air).



### Grand gabarit

Gabarit maximal : bateaux de plus de 90 m



### Gabarit intermédiaire

Gabarit maximal : bateaux de plus de 38,5 m et jusqu'à 90 m



### Petit gabarit

Bateaux de 38,5 m et moins

Les 8 500 km de réseau des voies navigables sont gérés par VNF et les collectivités compétentes selon les itinéraires.





# ÉDITO

## « 2018, une nouvelle année de croissance »

Dans le cadre de l'Observatoire national du tourisme fluvial, avec le concours des comités régionaux du tourisme et des professionnels du secteur, Voies navigables de France édite pour la troisième année la brochure consacrée aux chiffres du tourisme fluvial en France dans un contexte toujours très favorable avec un total de 11,3 millions de passagers (+ 2 % par rapport à 2017) et 2,4 millions de nuitées (+ 8 % par rapport à 2017). Le retour de la clientèle étrangère se confirme et profite en premier lieu au segment des bateaux promenade (+ 31,2 % comparé à 2017 pour la clientèle étrangère en province) et à celui de la croisière avec hébergement (+ 15,2 % comparé à 2017 pour la clientèle étrangère).

Avec des fréquentations qui retrouvent ou dépassent le jalon que constitue l'année 2015, les perspectives de développement du tourisme fluvial en France se renforcent. Les retombées économiques atteignent 180 M€ sur le petit gabarit, couramment appelé réseau Freycinet, en 2017, dont un tiers générées par le vélo, au succès continu.

Le tourisme fluvial s'intègre en effet dans une logique plus large d'attractivité des territoires, avec des activités sur et au bord de l'eau. Navigation, loisirs nautiques (paddle, pédalo, voile, etc.), balades pédestres, randonnées, vélo sur les berges, gastronomie, visites culturelles... On parle alors de tourisme fluvestre

au bénéfice du développement économique des territoires et de la qualité de vie des habitants.

La mobilisation de VNF et de ses partenaires publics, pour réaliser ou aménager les infrastructures, ou de ses partenaires privés, pour développer l'accueil des vélos dans les ports de plaisance et le long des voies fluviales, donne ses premiers fruits. En 2018, le taux d'avancement des itinéraires cyclables inscrits au schéma national vélo et à moins de 150 m du réseau VNF atteint 90 %. Suite à l'adaptation du référentiel « site touristique », la marque Accueil Vélo est ouverte aux sites de plaisance. Des progrès salués par la clientèle française et favorables à l'essor des péniches hôtels et des bateaux de location. Ces derniers, avec le soutien de VNF, poursuivent par ailleurs leurs expérimentations de motorisation innovante. Parallèlement, avec l'élaboration de contrats de canal, l'organisation de comités d'itinéraire ou encore l'harmonisation des méthodes, VNF est, plus que jamais, un acteur clé du développement du tourisme fluvial.

Nous espérons que cette plaquette vous donnera un éclairage utile sur l'activité du secteur et vous donnons rendez-vous à la 5<sup>e</sup> édition des Rencontres nationales du tourisme fluvial, qui se tiendra en février 2020 à Auxerre !

**Thierry Guimbaud,**  
*directeur général de VNF*





## PANORAMA 2018 DU TOURISME FLUVIAL

# UNE NOUVELLE ANNÉE DE CROISSANCE !

Le tourisme fluvial connaît pour la deuxième année consécutive une augmentation de son activité. Avec 11,3 millions de passagers (+ 2 % par rapport à 2017) et 2,4 millions de nuitées (+ 8 % par rapport à 2017), cette progression profite largement du retour de la fréquentation de la clientèle étrangère : 57 % de clients étrangers toutes filières confondues (y compris les bateaux promenade) et jusqu'à 84 % pour la filière des paquebots de croisière.

## Mieux qu'en 2015, année de référence

Dans un contexte général de bons résultats pour l'activité touristique en France pour 2018, la majorité des filières retrouvent, voire dépassent, leur niveau de 2015, année de référence en matière de tourisme fluvial : 10,6 millions de passagers contre 10,5 en 2015

pour la filière des bateaux promenade, 463 000 passagers contre 408 000 en 2015 pour les deux filières liées à la croisière fluviale (bateaux de croisière et péniches hôtels confondus), 26 000 contrats vendus contre 24 000 en 2015, pour la filière des bateaux de location habitables.

## Un exceptionnel dynamisme des croisières fluviales sur le Rhin

La progression la plus remarquable concerne le développement des croisières

sur l'axe du Rhin. En 2015, 72 bateaux de croisière faisaient escale à Strasbourg. En 2018, leur nombre a été porté à 133. L'offre en paquebots de croisière est restée stable sur les cinq autres bassins de navigation intérieure français, à savoir la Seine, l'axe Rhône-Saône, l'axe

## Un réseau de canaux à « vocation touristique » qui séduit toujours plus

La dynamique de croissance ne concerne pas uniquement le réseau à grand gabarit. Le petit gabarit, couramment appelé réseau Freycinet, enregistre également de bons résultats en 2018. La filière des péniches hôtels

a connu en 2018 ses meilleurs résultats jamais enregistrés : 97 bateaux naviguent en France représentant 25 000 passagers, avec une progression du nombre de passagers français (le nombre de passagers étrangers atteint, lui, 15 100 en 2018). La filière des bateaux de location est également en expansion avec 26 000 contrats vendus contre 25 500 en 2017, et ce malgré la fermeture

Les années 2016 et 2017 avaient été marquées par les effets des attentats de fin 2015 et des inondations. Seule la filière des plaisanciers privés, dont l'activité dépend largement de la météo, semble avoir été impactée par un printemps pluvieux dans le sud de la France.

Gironde-Garonne-Dordogne, la Moselle et le Nord. Ces cinq bassins totalisent 216 000 passagers en 2018, soit une bonne progression de 4,7 % par rapport à 2017. L'activité n'a néanmoins pas encore retrouvé son niveau de 2015 de 232 000 passagers.

temporaire du canal du Midi à la mi-octobre 2018, consécutive aux dramatiques inondations à Trèbes. Le fait le plus marquant concerne le retour en nombre de la clientèle française (de 26 % en 2017 à 34% en 2018), qui compense le tassement de la clientèle étrangère (- 7 %). Effet conjoncturel ou tendance de fond, cette évolution devra être confirmée à partir des chiffres de 2019.



**11,3 M** DE PASSAGERS  
SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS EN 2018,  
TOUTES FILIÈRES CONFONDUES



**57 %**  
DE CLIENTS ÉTRANGERS,  
TOUTES FILIÈRES CONFONDUES



**7,5 M** DE PASSAGERS  
TRANSPORTÉS PAR LES BATEAUX  
PROMENADE EN ÎLE-DE-FRANCE,  
SOIT UNE HAUSSE D'ACTIVITÉ DE  
**+ 2,7 %** PAR RAPPORT À 2017



**2,4 M** DE NUITÉES VENDUES,  
TOUTES FILIÈRES CONFONDUES



**1,8 %** DE CONTRATS VENDUS  
POUR LA FILIÈRE DE LA LOCATION  
DE BATEAUX HABITABLES



**55** PAQUEBOTS FLUVIAUX  
SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS INTÉRIEUR  
(HORS RHIN)



**14 676** BATEAUX  
DE PLAISANCE PRIVÉE  
ONT EMPRUNTÉ LE RÉSEAU VNF EN 2018

**ZOOM** SUR...  
... LE **TOURISME**  
**FLUVESTRE**



**91 %**  
DU RÉSEAU VNF  
SITUÉ À MOINS  
DE 5 KM D'UNE  
VÉLOROUTE  
INSCRITE  
AU SCHEMA  
NATIONAL VÉLO

**SAVOYEUX**  
PREMIER PORT DE  
PLAISANCE FLUVIALE  
SOUS LA MARQUE  
ACCUEIL VÉLO



• DIJON

SAVOYEUX

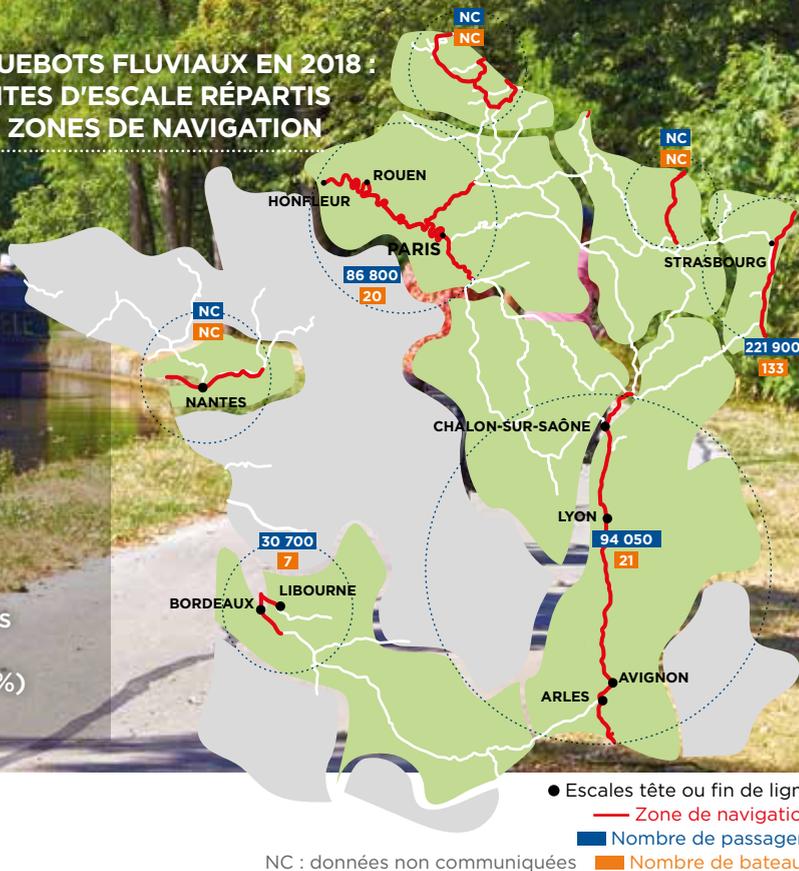
VESOUL

BESANÇON

## PAQUEBOTS FLUVIAUX EN 2018 : 87 SITES D'ESCALE RÉPARTIS EN 7 ZONES DE NAVIGATION

# LES CROISIÈRES FLUVIALES

Pour la deuxième année consécutive, l'offre des paquebots fluviaux s'est accrue sur le Rhin avec une progression de 33 % en nombre de bateaux ayant fait escale à Strasbourg. La clientèle étrangère est en forte augmentation sur l'ensemble des bassins (+ 16,2 %). En 2018, la filière des péniches hôtels a élargi son offre avec 6 unités supplémentaires dont 4 dans le Centre et en Bourgogne. La fréquentation des passagers français est en forte hausse (+ 64,1 %) par rapport à l'année précédente.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Un paquebot fluvial

est un bateau à passagers proposant des croisières avec hébergement, dont la capacité en passagers est supérieure à 50 personnes. Les bateaux ont une longueur comprise entre 90 et 135 m pour les unités les plus récentes.

### Une péniche hôtel

est un bateau à passagers proposant des croisières

avec hébergement, dont la capacité en passagers est inférieure ou égale à 50 personnes. Il s'agit généralement d'anciennes unités de commerce d'une longueur moyenne de 35 m, transformées pour l'accueil de passagers.

**Une croisière** est un produit clés en main permettant la découverte d'un territoire

et de spécialités (culturelles, gastronomiques, historiques) à bord d'un hôtel flottant.

**Une escale** est un site aménagé permettant l'arrêt d'un bateau de croisière pour l'embarquement et le débarquement de passagers. Divers services peuvent être mis à disposition sur ces sites, tels que l'avitaillement en eau et en électricité, la collecte et le

ramassage des déchets, etc. Les têtes et fins de ligne constituent les points de départ et d'arrivée des croisières.

**La nuitée** est une unité de mesure utilisée dans le monde de l'hôtellerie. Les nuitées correspondent au nombre total de nuits passées sur le bateau par l'ensemble des passagers. Ainsi, deux passagers séjournant six nuits cumulent douze nuitées.

## L'OFFRE DES CROISIÈRES FLUVIALES

### PÉNICHES HÔTELS



 Nombre de bateaux  
 Nombre de places offertes

### PAQUEBOTS FLUVIAUX



 Nombre de bateaux  
 Nombre de places offertes

## L'ACTIVITÉ DES CROISIÈRES

		2018	2017	Évolution 2018/2017
 Péniches hôtels	Nombre de passagers transportés	25 010	21 940	14, %
	dont part de passagers étrangers	60 %	72 %	-5,1 %
	Nombre de nuitées vendues	107 510	106 330	1,1 %
 Paquebots fluviaux	Nombre de passagers transportés	438 050	404 700	8,2 %
	dont part de passagers étrangers	84 %	78 %	16,2 %
	Nombre de nuitées vendues	1 624 500	1 466 450	10,8 %
<b>Total</b>	Nombre de passagers transportés	<b>463 060</b>	<b>426 640</b>	<b>8,5 %</b>
	dont part de passagers étrangers	<b>82 %</b>	<b>78 %</b>	<b>15,2 %</b>
	Nombre de nuitées vendues	<b>1 732 010</b>	<b>1 572 780</b>	<b>10,1 %</b>

### ZOOM SUR...

## Péniche hôtel, le charme d'un hébergement familial

La Luciole est la première péniche de fret transformée en hôtel dès 1966. Sa propriétaire actuelle, la Britannique Penny Liley, ne cache pas son amour pour la France, et plus particulièrement pour le canal du Nivernais : « *La diversité des paysages et leur beauté en font un lieu unique. Nous y proposons une croisière de 6 nuitées avec 6 dîners gastronomiques.* » Au programme, un moment privilégié dans l'une des 8 cabines pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. « *La Luciole est réputée pour être chaleureuse, et notre équipage est très professionnel. Nous sommes notamment les seuls à proposer une réservation en ligne sur notre site officiel* », précise Penny Liley. Cette péniche d'époque attire nombre d'Américains en quête de découvertes bucoliques et gustatives. Mais pas uniquement. « *J'ai créé une croisière d'activités "spéciales" pour les familles, ajoute la propriétaire. Vélo, escalade, équitation, le parcours est imaginé pour expérimenter des moments uniques.* » Vivre sans La Luciole n'est pas concevable pour Penny et son fils, William. « *Ce n'est pas juste un bateau, c'est un mode de vie...* »

# LES BATEAUX PROMENADE

Après une année 2017 exceptionnelle (+ 20,5 %), la dynamique se poursuit en Île-de-France, qui enregistre une progression de 2,7 % en nombre de passagers transportés.

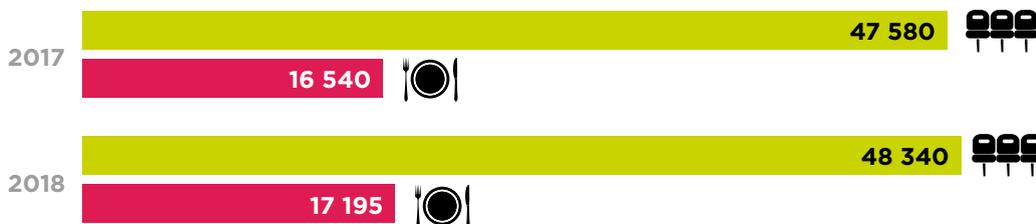
71 % de l'activité de la filière est concentrée dans cette région, et le nombre de passagers transportés progresse en 2018 sur l'ensemble du territoire (+ 1,6 %) avec une flotte qui atteint 367 bateaux.

L'activité nationale de la filière enregistre une hausse de 7,5 % en nombre de passagers étrangers avec une fréquentation fortement marquée en province (+ 31,2 %).

## L'OFFRE DES BATEAUX PROMENADE EN 2018

	2017	2018	Évolution 2018/2017
Nouvelle-Aquitaine	40	39	- 2,5 %
Auvergne - Rhône-Alpes	28	28	0,0 %
Bourgogne - Franche-Comté	28	28	0,0 %
Centre - Val de Loire	5	5	0,0 %
Grand Est	29	32	10,3 %
Hauts-de-France	28	29	3,6 %
Île-de-France	124	125	0,8 %
Normandie	3	3	0,0 %
Occitanie	64	61	- 4,7 %
Pays de la Loire	10	11	10,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	6	0,0 %
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>367</b>	<b>0,5 %</b>

## CAPACITÉ OFFERTE EN PROMENADE ET EN RESTAURATION



## NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS EN 2018



1 773 468



1 390 583



7 475 399

### ZOOM SUR...

## Le Bernard Palissy III : un bateau zéro émission sur la Charente

Après six ans d'études et de construction et sa mise en service il y a un an, la vedette à passagers qui sillonne la vallée de la Charente – réseau géré par le Conseil départemental de la Charente-Maritime – affiche des performances écologiques à la hauteur de ses ambitions. 100 % électrosolaire, le bateau, créé sur mesure, est alimenté par des batteries pour la propulsion et par des panneaux solaires pour les accessoires électriques et électroniques. Le réglage minutieux des paramètres permet d'optimiser la consommation

d'énergie. Ainsi, passer de 12 km/h à 9 km/h permet de doubler son autonomie. Au final, un environnement protégé sans émissions sonores ni polluantes et des vagues infimes qui limitent l'impact sur les berges...  
« Les passagers, l'équipage, les riverains, les pêcheurs, les collectivités partenaires, tout le monde y trouve son compte ! » se réjouit Pascal Duc, son capitaine. Avec une clientèle rajeunie, le bateau a déjà accueilli plus de 15 000 personnes, soit une progression de 25 % par rapport à l'année précédente.

## L'ACTIVITÉ DES BATEAUX PROMENADE

		2018	2017	Évolution 2018/2017
Île-de-France	Nombre de passagers transportés	7 502 370	*7 301 599	2,7 %
	dont part de passagers étrangers	60 %	61 %	1,6 %
Province	Nombre de passagers transportés	3 137 080	3 168 200	- 1,0 %
	dont part de passagers étrangers	46 %	35 %	31,2 %
Total	Nombre de passagers transportés	10 639 450	10 469 799	1,6 %
	dont part de passagers étrangers	56 %	52 %	7,5 %

\*Donnée modifiée par Ports de Paris

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Un bateau promenade** est un bateau à passagers proposant des croisières de quelques heures. Parfois équipé d'une cuisine, il permet alors la restauration à bord.

# LA LOCATION DE BATEAUX HABITABLES

En 2018, la filière des bateaux de location élargit son offre avec 1 480 unités (+ 0,7 %) et se concentre sur un plus petit nombre de bases de location.

Par rapport à 2017, la tendance s'inverse avec une augmentation des contrats vendus à la clientèle française (+ 24,5 %). L'Occitanie reste la région la plus attractive avec plus de 10 000 contrats vendus.

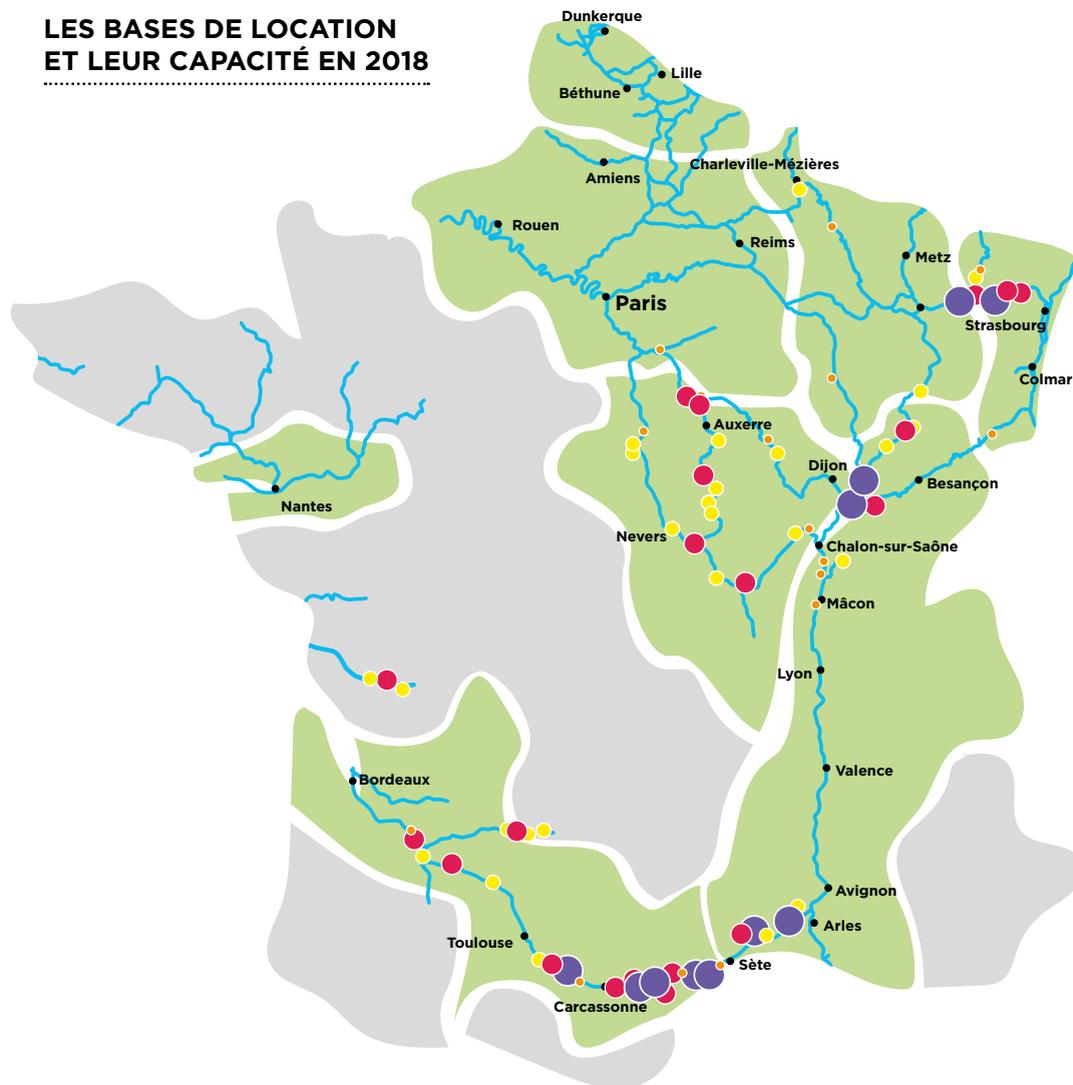
## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Un bateau de location habitable,

appelé également coche de plaisance habitable, est un bateau de moins de 15 m équipé de couchages et disponible à la location sans permis. On distingue les loueurs nationaux, implantés dans plusieurs régions, des loueurs dits régionaux.

**Une base de location** est une zone de stationnement, généralement un port, où le loueur de bateaux fait stationner sa flotte.

## LES BASES DE LOCATION ET LEUR CAPACITÉ EN 2018



Nombre de bateaux habitables par base de location :



## L'OFFRE DE LOCATION DE BATEAUX HABITABLES



 Nombre de bases de location    
  Nombre de bateaux habitables proposés à la location

## NOMBRE DE PASSAGERS ESTIMÉ



## L'ACTIVITÉ DE LOCATION DE BATEAUX HABITABLES

		2018	2017	Évolution 2018/2017
Loueurs nationaux	Nombre de contrats vendus	21 480	20 850	3,0%
	dont contrats vendus à la clientèle étrangère	66%	74%	-7,8%
	Nombre de jours de location vendus	145 340	140 810	3,2%
Loueurs régionaux	Nombre de contrats vendus	4 470	4 640	-3,7%
	dont contrats vendus à la clientèle étrangère	68%	66%	-1,0%
	Nombre de jours de location vendus	29 340	30 890	-5,0%
TOTAL	Nombre de contrats vendus	25 950	25 490	1,8%
	dont contrats vendus à la clientèle étrangère	67%	73%	-6,7%
	Nombre de jours de location vendus	174 680	171 700	1,7%

### ZOOM SUR...

## Une nouvelle « Péniche S », comme silence



Dans le cadre de l'expérimentation en cours avec VNF pour une offre de croisière habitable 100 % électrique, ce modèle créé par les Canalous permet de naviguer sur le canal de la Marne au Rhin et le canal de la Sarre, où sont déployées 10 bornes de recharge rapide (en deux heures seulement). Outre sa propulsion 100 % électrique\*, le bateau propose un poste de pilotage unique intérieur/extérieur et une excellente isolation.

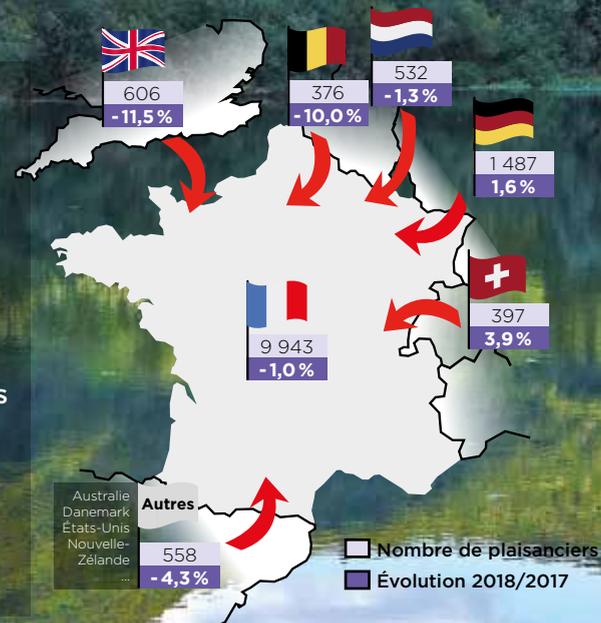
D'une capacité d'accueil de 10 personnes et d'une autonomie de six à huit heures de navigation, « c'est un produit extrêmement simple à appréhender par les clients, quelle que soit leur connaissance du nautisme, avec un rapport motorisation/capacité de batterie parfaitement optimisé », explique Alfred Carignant, directeur général, pour qui cette solution représente à terme l'avenir de la location fluviale. Si l'équipement présente, à ce jour, un surcoût important par rapport à un bateau classique, sa disponibilité à la vente pour les particuliers devrait améliorer l'amortissement et contribuer au développement d'une flotte toujours plus respectueuse de l'environnement.

\*Le bateau peut passer en mode thermique pour naviguer sur d'autres bassins non équipés de bornes de recharge.

# LA PLAISANCE PRIVÉE

Le comportement de la plaisance privée dépend largement des conditions météorologiques enregistrées au cours de l'année. À ce titre, l'année 2018 a été confrontée à un printemps maussade sur le sud de la France et pour l'Est à des insuffisances en eau. Comme le traduisent les passages aux écluses et les ventes de vignettes, la plaisance privée affiche une légère baisse de fréquentation (-1,2 %), observée principalement aux mois de mai et juin. Les plaisanciers se sont orientés vers des forfaits de courte durée, +7,8 % pour la formule « journée » et +2,7 % pour la formule « 7 jours consécutifs ».

## LES NATIONALITÉS DES PLAISANCIERS



## L'ÉVOLUTION DE LA FLOTTE

	Nombre d'unités 2018	Nombre d'unités 2017	Évolution 2018/2017
14 ml et plus <sup>1</sup>	1 436	1 440	-0,3%
De 11 ml à - de 14 ml	2 215	2 270	-2,4%
De 8 ml à - de 11 ml	2 850	3 000	-5,0%
Moins de 8 ml <sup>2</sup>	8 175	8 200	-0,3%
<b>Total flotte</b>	<b>14 676</b>	<b>14 910</b>	<b>-1,6%</b>

1. Ml : mètre linéaire – 2. Moins de 8 ml : bateau habitable, bateau non habitable, jet-ski, kayak, barque motorisée...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La navigation de plaisance sur le réseau confié à VNF est soumise à **un péage**. Ce dernier prend la forme d'**une vignette** dont le tarif dépend des caractéristiques du bateau et de la durée d'utilisation du réseau.



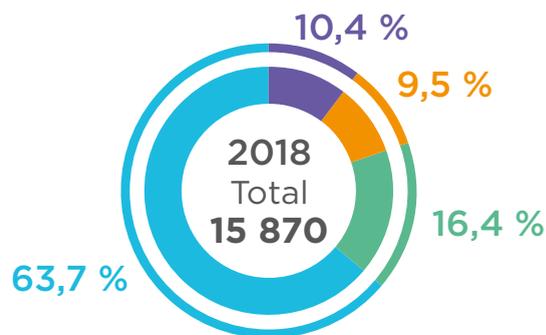
# LES PASSAGES AUX ÉCLUSES

## TOUTES FILIÈRES CONFONDUES

En 2018, 161 820 passages sont enregistrés aux 103 points de comptage répartis sur l'ensemble du réseau VNF. Au plan incliné de Saint-Louis-Arzviller, la fréquentation ne cesse d'augmenter pour atteindre 8 400 passages en 2018 (+6,9%).



### LES VENTES DE VIGNETTES



Types de forfait :

- Forfait 1 jour
- Forfait 7 jours consécutifs
- Forfait loisirs (30 jours)
- Forfait liberté (annuel)

\* 7 sites, hors Île-de-France, comptabilisent plus de 5 000 passages : les écluses d'Argens, de Fonsérannes, d'Agde et de Trèbes, sur le canal du Midi, ainsi que les écluses de Saverne, de la Petite-France à Strasbourg et le plan incliné de Saint-Louis-Arzviller.

## ZOOM SUR...

## Une maison éclusière au service des touristes

La Maison du canal de Clamerey est un écosystème regroupant plusieurs activités : une maison d'hôtes installée dans une ancienne maison de perception bâtie dans les années 1835-1838 ; un bateau-gîte ; des vélos ; et une halte nautique. « *Les bâtiments et les espaces attenants, propriété de l'État gérée par VNF, sont mis à la disposition de la commune, qui nous les loue, explique Agnès Millot, gérante de l'activité. Tandis qu'une convention d'occupation aménagée nous permet de gérer les services portuaires (bornes en eau et électricité).* » L'association d'une base principale constituée par un hébergement à l'année et l'alliance d'activités connexes saisonnières – le canal est ouvert à la navigation du 31 mars au 31 octobre –, indispensables notamment pour garantir la viabilité de l'exploitation et limiter l'impact des aléas climatiques. Le site accueille une clientèle variée : des touristes qui parcourent le canal de Bourgogne à vélo aux plaisanciers qui s'arrêtent à la halte et en profitent pour découvrir les produits du terroir

à la boutique, en passant par des professionnels en déplacement d'affaires. « *Nous participons pleinement au développement local dans une optique gagnant/gagnant avec VNF et les acteurs territoriaux, comme l'Office de tourisme de Semur-en-Auxois* », se félicite Mme Millot.

## LES MAISONS ÉCLUSIÈRES

**Découverte d'un territoire et tourisme fluvial : un écosystème particulier se développe le long des voies d'eau. Il constitue un monde en soi et repose sur une interaction unique. C'est cette atmosphère que d'aucuns viendront chercher sur l'eau directement ou sur les berges. Le domaine géré par Voies navigables de France offre alors toute une palette de possibilités.**

VNF dispose de nombreuses maisons (plus de 2 300 sur l'ensemble du réseau !), dont la vocation première, aujourd'hui encore, est d'assurer un logement de service à ses personnels, particulièrement les éclusiers. Près de 1 000 d'entre elles sont par ailleurs louées à des particuliers, entreprises ou associations, pour devenir des logements, des gîtes, des locaux commerciaux de toute nature, ou encore des centres d'expositions. Ces bâtiments,





sauf dans de rares cas, ne peuvent être vendus : situés sur le domaine public, ils restent propriétés de l'État. Toutefois, des baux de longue durée peuvent être accordés pour assurer une meilleure visibilité aux porteurs de projets commerciaux comme aux particuliers qui souhaitent trouver un logement. Plusieurs centaines de maisons sont actuellement disponibles.

Le développement des projets commerciaux fait l'objet de procédures dédiées.

Ainsi, pour garantir toute la transparence nécessaire à l'attribution des emplacements, les avis de publicité sont publiés sur le site [vnf.fr](http://vnf.fr).

Deux critères de sélection se révèlent particulièrement importants pour VNF :

- la qualité, voire l'originalité, du projet présenté, qui doit permettre de construire ou de renforcer le lien entre la voie d'eau et son territoire ;
- la solidité du montage financier mis en œuvre.

L'objectif ? Pérenniser des activités souvent stratégiques dans le rapport entretenu par le plaisancier avec son

environnement immédiat mais aussi dans celui cultivé par le riverain ou le touriste classique avec la rivière ou le canal.

Cette interaction entre la voie d'eau et son territoire est particulièrement sensible sur les réseaux à petit gabarit, plus couramment appelés Freycinet. Leurs 3 700 km offrent des opportunités sur l'ensemble de l'Hexagone, de l'Alsace jusqu'à l'Occitanie en passant par la Bourgogne-Franche-Comté ou les Hauts-de-France.

La nature des activités commerciales proposées est bien entendu majoritairement tournée vers les loisirs et la plaisance :

hôtellerie, restauration, location de bicyclettes, de bateaux non habitables, etc. Le développement par VNF d'une politique d'aménagement des chemins sur berges, ou de véloroutes par exemple, permet aux porteurs de projets d'étendre leurs cibles à une clientèle de vélo-touristes, de randonneurs et de riverains.

Vacances vertes, *slow* tourisme : le secteur « fluvestre » fait l'objet d'opportunités bien réelles.

# MÉTHODE : CONNAÎTRE LE SECTEUR DU TOURISME FLUVIAL

Créé en 2001, l'Observatoire national du tourisme fluvial (ONTF) a pour objectif l'amélioration de la connaissance du secteur du tourisme fluvial. VNF, avec le concours des comités régionaux de tourisme (CRT) et des professionnels du secteur (Haropa - Ports de Paris, Port autonome de Strasbourg, Grand Port maritime de Bordeaux, Atout France, Fédération des industries nautiques, Comité des armateurs fluviaux, Association nationale des plaisanciers en navigation intérieure, etc.), s'attache à suivre l'activité de la plaisance sur le réseau navigable français à travers l'établissement de statistiques et la réalisation d'études économiques spécifiques.

**Trois types d'approches** ont été mises en place pour offrir annuellement une vision dynamique du secteur.

- **Les passages aux écluses** consistent à compter mensuellement les bateaux de plaisance ayant franchi des ouvrages donnés.
- L'activité de la plaisance privée est évaluée à travers **l'analyse des ventes de vignettes** permettant l'accès au réseau aux particuliers propriétaires d'un bateau. L'exercice consiste notamment à observer l'évolution des comportements via les forfaits vendus (annuel, mensuel, à la semaine ou à la journée) et la répartition des ventes sur l'année.
- Chaque année, l'ONTF réalise une

**enquête auprès des professionnels des 4 filières** (bateaux promenade, péniches hôtels, paquebots fluviaux, location de bateaux habitables) ayant exercé leur activité au cours de l'année N-1.

L'enquête est dématérialisée pour les professionnels exerçant sur le réseau géré par VNF. Le périmètre étudié comprend le réseau VNF et le CRT Bourgogne/Franche-Comté, auquel se sont ajoutés en 2016 les CRT Nouvelle-Aquitaine et Occitanie (périmètre élargi). Ces derniers se chargent de la collecte des données pour les professionnels naviguant à l'extérieur du réseau VNF. Le traitement de chaque filière est réalisé si le taux de retour est au minimum égal à 50 %, avec un taux cible fixé à 60 %.

Une fois la base de données récoltée mise au propre (contrôles de cohérence, correction des éventuelles valeurs aberrantes et valeurs manquantes), les données obtenues sont redressées afin d'estimer l'activité des bateaux non répondants selon un critère propre à chaque filière.

Sont intégrées au traitement national l'activité des bateaux promenade en Île-de-France en collaboration avec Ports de Paris et l'activité des paquebots fluviaux sur le Rhin en collaboration avec le Port Autonome de Strasbourg.



## Voies navigables de France

175, rue Ludovic-Boutleux - CS 30820  
62408 Béthune Cedex  
Tél. : 03 21 63 24 24

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

 [www.facebook.com/vnftourisme](https://www.facebook.com/vnftourisme)

 VnfTourisme  vnf\_officiel

### Direction du Développement

Division Tourisme, Territoires et Services

courriel : [division-territoire-tourisme-services@vnf.fr](mailto:division-territoire-tourisme-services@vnf.fr)

• **Crédits photographiques:** VNF / Christophe Jumez (p. 3 à gauche), Damien Lachas (p. 3 à droite, 6, 8, 12), Didier Gauducheau (p. 10), Agnès Millot (p. 14)

• **Conception-réalisation-rédaction** confluence • **Impression:**  Imprimerie de la Confluence Lorient • Document imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC,  IMPRIM'VERT\* • **Juillet 2019** • ISSN : 2493-1276